



Association du Refuge des Tortues
LEGS ASSURANCE VIE
ET DONATIONS



SOMMAIRE

La passion comme motivation

L'association et ses objectifs

Pourquoi aider les tortues ?

Faire un legs à l'association

La donation

Transmission d'assurance vie

Pour aider les tortues

Bulletin d'information

LES TORTUES AVANT TOUT

Voilà 240 millions d'années que les tortues peuplent notre planète.

L'Homme est apparu il y a 200 à 300 mille années. Cette mise en perspective effectuée, il est d'autant plus regrettable de savoir que les tortues font partie des vertébrés les plus menacés sur Terre. Plus de la moitié des espèces de tortues sont considérées comme menacées d'extinction. Menacées, elles le sont malheureusement aussi en France.

Le Refuge des Tortues est avant tout une aventure humaine au service de la biodiversité et des tortues.

C'est un formidable témoignage de la volonté des hommes de prendre leurs responsabilités pour sauver la biodiversité. **Ouvert au public, le Refuge accueille les petits et les grands afin de les sensibiliser à la cause des tortues et de la biodiversité !**



Paul Coquand / ART

LA PASSION COMME MOTIVATION



Fred Lavai ART



Fred Lavai ART

LE MOT DU PRÉSIDENT

J'ai acquis mes premières tortues de Floride à l'âge de 5 ans dans une fête foraine du centre de Toulouse. De cette première expérience est née une passion grandissante pour ces animaux à l'allure préhistorique. Un coup de foudre pour le très jeune amoureux des animaux que j'étais. Les années ont passé, renforçant ma passion qui s'est transformée peu à peu, au fil de la vie et des rencontres humaines, en vocation.

Cette vocation chevillée au corps m'a permis de construire, avec l'aide de mes parents, d'ami(e)s et de partenaires institutionnels et privés, un sanctuaire unique en son genre, dédié à la protection des tortues et à l'éducation à l'environnement : le Refuge des Tortues de Bessières (31).

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin du soutien du plus grand nombre pour réaliser nos missions d'information, d'accueil des tortues et de conservation. Notre force prend racine dans la confiance que vous nous accorderez.

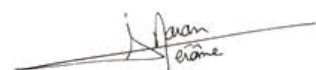
Ainsi, nous serions ravis de pouvoir vous compter parmi nos soutiens qui nous accompagnent dans notre mission de protection des tortues et de la biodiversité !

Jérôme MARAN

Président de l'Association du Refuge des Tortues

Responsable capacitaire du Refuge des Tortues

Membre de l'IUCN Tortoise & Freshwater Turtle Specialist Group



ASSOCIATION DU REFUGE DES TORTUES

2920, route de Paulhac

31660 BESSIERES

Tél. : 06 70 06 71 84

refugedestortues@gmail.com



SIRET : 491 526 208 00047

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Créée en mai 2006, l'Association du Refuge des Tortues (A.R.T.) se consacre à la construction d'un centre pour la protection des tortues. Entre les années 2014 et 2019, nous avons construit un véritable sanctuaire dédié à l'étude et à la protection des tortues. Cette prouesse a été rendue possible grâce à la générosité de nombreux partenaires privés et publics. Les bassins et les enclos spécialement aménagés accueillent plus de 1000 tortues aquatiques et terrestres. L'association, reconnue d'intérêt général poursuit trois objectifs principaux.

UNE MISSION D'ACCUEIL

L'accueil des tortues confiées par des particuliers ou placées par les services administratifs compétents (DDPP, DREAL, ENVT et OFB).

Les tortues ainsi accueillies au Refuge de Bessières sont élevées dans des enclos et des bassins qui respectent étroitement leurs exigences écologiques.

UNE MISSION D'ÉDUCATION

L'éducation à l'environnement est une mission centrale de l'association. Cet objectif est atteint à travers les activités pédagogiques de notre centre. Son originalité se fonde sur une pédagogie active par le vivant qui vise à « Sensibiliser pour mieux connaître ; mieux connaître pour mieux protéger ».

RECHERCHE & CONSERVATION

Le Refuge des Tortues s'investit dans la recherche sur les tortues et la biodiversité. L'association est aussi engagée dans la conservation des tortues, notamment à travers son projet en faveur de l'Émyde lépreuse.



Fred Lavail ART



POURQUOI AIDER LES TORTUES ?

Les tendances actuelles influencées par la biologie de la conservation justifient bien souvent la nécessité de protéger la nature ou les animaux, par le biais de théories que l'on pourrait qualifier d'utilitaristes. Les tortues jouent indéniablement un rôle crucial dans l'équilibre des écosystèmes mondiaux : dispersion des graines et modelage des milieux, chaînes alimentaires et bien plus. **Elles sont utiles.** Nous ne pouvons qu'aller dans le sens de ce discours mais pourquoi vouloir toujours justifier notre désir de protéger la nature en prenant comme argument les services rendus par les écosystèmes ?

Aujourd'hui, si nous souhaitons aider les tortues, c'est avant tout parce que nous les aimons profondément. Et après tout, pourquoi un animal vieux de plusieurs millions d'années ne mériterait-il pas de continuer à vivre sur notre planète ?

À QUOI SERVENT LES FINANCEMENTS ?

- Nourriture et soins de plus de 1000 tortues. Le cheptel est en constante augmentation du fait de la hausse des abandons.
- Construction des nouvelles infrastructures, bassins, enclos, bâtiments pour l'accueil des tortues.
- Développement de nouveaux projets de conservation (réintroduction de l'Émyde lépreuse en Occitanie).
- Protection de la faune et la flore sur les 25 ha de nature protégée par le Refuge.
- Recherche sur les tortues et la biodiversité.
- Frais généraux de fonctionnement de l'association et d'entretien du Refuge.

FAIRE UN LEGS À L'ASSOCIATION

À la mémoire de Françoise Chambaudu-Fuhr

Sans la générosité de Françoise, une donatrice passionnée par les tortues, le Refuge n'aurait jamais vu le jour. Françoise a fait un legs à l'association en 2017. Ce legs a permis de poser les bases de la construction du Refuge à une époque où notre association ne disposait que de peu de soutiens. Merci Françoise.

Qu'est-ce que le legs ?

Le legs est une cession totale ou partielle de ses biens (immobilier, patrimoine..) à l'association. Pour faire un legs, le donateur doit écrire un testament (olographe ou authentique) qui fera état des biens à léguer. Ce testament peut être modifié à tout moment et n'est effectif qu'au décès de son auteur. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre notaire ou à nous contacter. Nous restons à disposition pour échanger avec vous sur comment soutenir nos actions.

- **Le legs à titre universel** est celui par lequel le testateur lègue une quote-part de ses biens, telle qu'une moitié, un tiers, ou tous ses immeubles, ou tout son mobilier, ou une quotité fixe de tous ses immeubles ou de tout son mobilier.
- **Le legs particulier** : l'émetteur lègue un ou plusieurs biens précis, comme un tableau, un bien mobilier, un portefeuille d'actions, une maison, un bijou, etc. à une ou plusieurs personnes. Ce legs s'applique évidemment toujours sous réserve des droits des héritiers réservataires. Le testateur peut également stipuler un legs particulier au sein d'un testament effectuant un legs universel.
- **Lors d'un legs à titre universel**, le testateur ne lègue qu'une partie de ses biens ou seulement une catégorie de ceux-ci : tout son patrimoine mobilier, son patrimoine immobilier, etc. De ce fait, suite à l'application des droits des héritiers réservataires, le ou les légataires à titre universel recueillent une quote-part du patrimoine, ou d'une certaine catégorie de biens.

LA DONATION

Qu'est-ce qu'une donation ?

C'est un acte de générosité par lequel une personne va transmettre un bien à une autre personne ou une association. Cet acte de transmission s'effectue de son vivant et est animé par une intention libérale (sans contrepartie). La donation nécessite de passer par un notaire pour transmettre du patrimoine, une somme d'argent, un bien immobilier etc.



Paul Coquand ART

- **La donation en pleine propriété** est un transfert de propriété complet et définitif d'un bien à l'Association. L'usage du bien ou du patrimoine revient ainsi immédiatement à l'association.
- **La donation en nue propriété** est un transfert de propriété d'un bien de votre vivant à l'association. Mais contrairement à la donation en pleine propriété, vous (ou une tiers personne) conservez la jouissance du bien jusqu'au décès.
- **La donation pour une durée déterminée.** Dans cette situation vous faites don d'un bien à l'association mais vous en gardez la propriété. Vous donnez en revanche l'usufruit sur une durée déterminée à l'association.



Matthieu Berroneau

TRANSMISSION D'ASSURANCE VIE

Donner du sens à son épargne

L'assurance vie est le premier moyen d'épargne en France. C'est un placement financier qui permet à son souscripteur d'épargner une somme d'argent avec pour objectif de la transmettre à un bénéficiaire. Il est possible de désigner une association comme bénéficiaire de votre assurance vie afin de faire bénéficier les tortues et la nature de votre épargne.

Si vous souhaitez désigner notre association comme bénéficiaire, vous pouvez vous rapprocher de votre banquier ou assureur. Vous pouvez informer l'association de sa nomination en tant que bénéficiaire sans que cela vous empêche pour autant de changer de bénéficiaire à tout moment. Notre équipe reste à disposition pour échanger sur les modalités de votre soutien.

Transmettre son patrimoine à l'Association du Refuge des Tortues est un bon moyen de prolonger votre engagement en soutenant des actions concrètes qui permettent de protéger les tortues et la nature. Au même titre que la mégafaune, les animaux domestiques abandonnés ou le réchauffement climatique, les actions de protection des tortues méritent d'être soutenues bien qu'elles soient moins médiatisées.



POUR AIDER LES TORTUES

Les tortues ont besoin de vous ! Engagez vous à nos côtés pour la protection de la biodiversité !

**Association du Refuge des Tortues
2920 route de Paulhac, Bessières, 31660.**

Chaque donation est défiscalisable à 66% pour les particuliers.
N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur les modalités de votre soutien.

<https://www.helloasso.com/associations/le-refuge-des-tortues/formulaires/1>

CONTACTS

Jérôme MARAN

refugedestortues@gmail.com

05 32 53 67 35

06 70 08 71 84

Simon ROUOT

rouotsimon@gmail.com

06 45 31 74 01



Fred Lavail ART



Matthieu Berroneau

Prénom..... Nom.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

Email.....

Numéro.....

- Je souhaite soutenir l'Association du Refuge des Tortues.
- Je souhaite échanger avec l'association.
- J'ai inscrit l'association comme bénéficiaire d'une assurance vie, d'une donation ou d'un legs.

Date et signature

Bulletin à renvoyer à l'Association du Refuge des Tortues,
2920 route Paulhac, Bessières, 31660.



Refuge des Tortues

Association de protection

